

Concours section : Adj Adm Commun Externe Princ. 2

Epreuve matière : Réponses Questions

N° Anonymat : L241A111000768 Nombre de pages : 4

Epreuve - Matière : Epreuve n°1 Session : 2024

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

1) En France, le nombre de naissances a baissé de moitié depuis 1950 en raison de difficultés à trouver un mode de garde ou un logement, la crainte de l'avenir ou les grossesses tardives. Les conséquences sont l'accélération du vieillissement du pays qui pose le problème du financement de notre système de protection sociale reposant sur une démographie dynamique. Pour y remédier, Emmanuel Macron évoque la création d'un congé de naissance pour les deux parents.

(80 mots)

2) Le taux de fécondité actuel est de 1,68 enfant par femme en âge de procréer.

3) Le pourcentage de diminution du nombre de nouveaux-nés par rapport à 2010 est de 20%.

4) Les causes de la baisse de la natalité en France sont multiples notamment la remise en cause de l'universalité des aides, l'insuffisance de la disponibilité des modes de garde, la crise du logement qui frappe plus particulièrement les jeunes ménages, les choix

personnels, l'angoisse face à la catastrophe climatique ou le fait que l'on fasse des efforts tardivement. Les facteurs sont multiples et peuvent parfois s'additionner.

5) Cette baisse est en train d'accélérer le vieillissement de la France. En effet, la baisse des naissances, conjuguée à l'augmentation de l'espérance de vie pose un problème concernant le financement de notre système de protection sociale qui repose en grande partie sur une démographie dynamique.

6) Pour enrayer ce phénomène, Emmanuel Macron a promis un « réarmement démographique » en évoquant notamment la création d'un « congé de naissance » proposé aux deux parents.



